

ATELIER

L'éducation, un objet commun à la sociologie et à la science politique

Coordinateurs : Lorenzo Barrault (CNRS-SAGE)

Gaële Goastellec (OSPS, Université de Lausanne)

Les thématiques de l'éducation et de la formation se situent au croisement des questionnements de la sociologie et de la science politique. La sociologie et les sciences de l'éducation abordent désormais volontiers les phénomènes institutionnels et politiques, tandis que la science politique, après l'avoir longtemps négligé, connaît ces dernières années un regain d'intérêt pour le domaine éducatif. Il s'agit en effet d'un secteur d'intervention public particulièrement prolifique en France comme dans d'autres pays européens, notamment dans la période historique contemporaine où différents niveaux d'action publique s'entremêlent. Les Etats n'ont désormais plus le monopole de la définition des politiques éducatives, à la fois du fait des dynamiques infra-étatiques de décentralisation et de régionalisation et des tendances à l'internationalisation des systèmes d'enseignement. Dans le contexte actuel de globalisation, l'Union Européenne, l'OCDE ainsi que diverses organisations internationales peuvent participer au façonnage des politiques d'éducation et de formation, constituant bien souvent des acteurs incontournables pour saisir les transformations en cours. Les réformes récentes des systèmes d'enseignement supérieurs européens ou encore les divers usages des enquêtes PISA en fournissent des illustrations parmi d'autres.

Dans le contexte contemporain de globalisation, les sciences sociales du politique sont ainsi susceptibles d'apporter un regard complémentaire aux approches sociologiques de l'éducation et de la formation à différents niveaux, sans remettre en cause les constats, maintes fois renouvelés, de diverses inégalités sociales face aux systèmes d'enseignements.

D'abord, quant à l'internationalisation des politiques éducatives, il s'agit de souligner les mécanismes internationaux et/ou transnationaux contribuant à la convergence comme aux différenciations des systèmes d'enseignement en Europe. L'enjeu est alors d'articuler différents niveaux d'analyse, non seulement international et européen, mais aussi national voire local. S'il est probable que les dynamiques d'internationalisation laissent place aux spécificités nationales, les travaux permettant de saisir concrètement les processus d'hybridation des politiques éducatives sont encore peu nombreux. Cette internationalisation des politiques éducatives appelle au développement de recherches articulant les traditions d'éducation comparée et de politique comparée.

Ensuite, la science politique fournit divers outils empiriques et conceptuels pour étudier la fabrique des politiques scolaires et de la formation. Il est ainsi possible de développer une sociologie de la construction politique des problèmes éducatifs, que ce soit à travers l'analyse des controverses idéologiques et partisans (y compris à l'échelle européenne, par exemple quant aux différents principes de justice justifiant des interventions institutionnelles) ou en observant les activités d'expertise en plein essor dans le secteur scolaire. C'est aussi en matière d'analyse de la ou plutôt des mises en œuvre des dispositifs éducatifs que les sciences sociales du politique fournissent des clés de lecture complémentaires à la sociologie de l'éducation. L'enjeu est ainsi de mieux connaître les dynamiques politiques, administratives, organisationnelles et institutionnelles au principe des pratiques des différents acteurs (enseignants, acteurs ministériels, représentants d'organisations internationales ou de divers groupes d'intérêts, agents des administrations scolaires ou de collectivités territoriales, etc.) chargés des mesures scolaires, ainsi que leurs éventuelles interactions avec les usagers des systèmes d'enseignements. Ici, la sociologie des organisations offre un cadre d'analyse heuristique pour comprendre les stratégies institutionnelles et leur inscription dans des espaces de contrainte originaux, ou, pour le dire autrement, ce que font les acteurs avec les ressources et les contraintes offertes par leurs environnements.

Enfin, la science politique contribue à l'étude des diverses mobilisations autour d'enjeux d'éducation et de formation. Que ce soit aux échelles internationales, nationales ou locales, les régulations politiques en matière éducative sont régulièrement confrontées à des résistances et à des contestations dont la structuration et les enjeux peuvent être éclairés avec les outils de la sociologie de l'action collective et de l'analyse des institutions. Les mobilisations collectives –par exemple de parents, d'enseignants ou d'autres groupes professionnels intervenant dans les domaines de l'éducation et de la formation– constituent ainsi des modalités parmi d'autres de négociation des politiques éducatives. L'enjeu est ici de pointer les dimensions politiques de ces mobilisations et leurs effets éventuels sur la conduite de l'action publique en éducation.

Ainsi, dans le contexte contemporain, l'éducation et la formation constituent des domaines centraux d'intervention du politique, à travers les institutions publiques à différents niveaux comme les actions de groupes variés intervenant dans la gestion des questions éducatives. Dans un parti pris d'interdisciplinarité, cela justifie le recours aux approches et aux méthodes des sciences sociales du politique en complément de la sociologie de l'éducation. Mobilisant différentes traditions scientifiques et cherchant à articuler les échelles d'analyse, les propositions de communication (maximum 5000 signes) –incluant la présentation du travail d'enquête et les données empiriques mobilisées– montreront en quoi le dialogue entre sociologie et science politique peut faire progresser la compréhension des enjeux de l'éducation et de la formation.